



DOCUMENT POUR LE CHAMPIONNAT MÉDITERRANÉEN DE SAMBO 2024

1. Termes généraux

- 1.1 Le championnat méditerranéen de sambo 2024 (cadets, juniors, espoirs, seniors M-F), se tiendra conformément aux règles internationales actuelles de sambo.
- 1.2 Le championnat méditerranéen de sambo sera organisé par la Commission Sportive Nationale Sambo
- 1.3 Le championnat méditerranéen de sambo est organisé pour populariser et développer le sambo et renforcer les relations sportives internationales, notamment dans le bassin méditerranéen. Mais tous les pays sont autorisés à y participer.

2. Organismes de la compétition

- 2.1 La direction de l'organisation générale et de la tenue du championnat méditerranéen de sambo 2024, seront de la responsabilité du club de Sambo de Marseille et de la Commission Sportive Nationale Sambo
- 2.2 Contacts des organisateurs AbdelKader Mostefai-Richard, responsable Club de Marseille (kader-richard@hotmail.fr), Abdelhak Bousnane, responsable des événements CSNS (csns.evenements@gmail.com) et Isabelle Kibwaka, Secrétaire Générale CSNS (csns.secretariat.general@gmail.com)

3. Dates et lieu de la manifestation

- 3.1 Le championnat méditerranéen de sambo 2024 se tiendra le samedi 15 et dimanche 16 juin 2024
 - 3.2 Le lieu de la manifestation est Gymnase Vallier, 90 bd. Boisson, 13004 Marseille
 - 3.3 L'enregistrement aura lieu au Gymnase, le vendredi 14 juin entre 17h et 18h30, avant la pesée
 - 3.4 Les déplacements hôtel / gymnase, les hébergements et la restauration sont à la charge des compétiteurs et de leurs accompagnants.
- NB : Il n'y aura pas de système de navettes proposé par l'organisateur.

4. Conditions de participation

- 4.1 Les athlètes, les clubs et/ou fédérations nationales de sambo ont le droit de prendre part aux compétitions
- 4.2 La date limite d'inscription par mail à csns.secretariat.general@gmail.com et csns.evenements@gmail.com, est fixée **au 26 mai 2024 à minuit**.
- 4.3 Les inscriptions des athlètes sont payables d'avance, 20€ par participant pour un seul championnat, 25€ par participant qui s'inscrit sur deux championnats, 30€ par participant qui s'inscrit sur les trois disciplines (sportif, combat, beach), par virement bancaire uniquement, à la CSNS, Relevé d'Identité Bancaire joint. Votre avis de virement doit être joint à la liste de vos engagés.
- 4.4 Catégories par âge et poids : tableau des catégories poids et âges joint au présent document.

5. Détails techniques

- 5.1 Le championnat méditerranéen de sambo sera conforme aux règles en vigueur des compétitions internationales du sambo. L'arbitrage des compétitions sera confié à un groupe d'arbitres approuvés par le pôle arbitrage de la CSNS
- 5.2 Le tirage au sort sera réalisé manuellement en public après la pesée, avec une affectation aléatoire des concurrents
- 5.3 Le système de compétitions avec élimination et consolation des finalistes (repêchage simple), sera appliqué.
- 5.4 Le Comité d'Organisation s'engage à fournir les premiers soins (si nécessaires) à tous les participants
- 5.5 Chaque athlète doit subir un examen médical d'aptitude au sambo en compétition, avant de partir pour la compétition, les résultats de cet examen médical, ou un certificat médical, doivent être inclus dans la candidature
- 5.6 Au moment de l'inscription, toutes les délégations nationales devront fournir au Comité d'Organisation, une version courte (pas plus de 30 secondes) de leur hymne national, au format électronique

6. Anti-dopage

- 6.1 Des tests de dopage pourront être réalisés aléatoirement par l'organisation officielle.
- 6.2 Les représentants des équipes doivent soigneusement planifier les date et horaire de départ après la compétition, en tenant compte du fait que les athlètes peuvent être choisis pour le contrôle de dopage

7. Conditions financières

- 7.1 Chaque athlète doit être licencié dans un club et auprès de sa fédération nationale. Il devra être garanti par une assurance sportive internationale. Les cotisations et assurance des concurrents sont prises en charge par les clubs ou les fédérations nationales en cas d'accident.

8. Récompenses

- 8.1 Les athlètes primés seront récompensés par des médailles
- 8.2 L'uniforme rouge de sambo est requis pour les cérémonies officielles
- 8.3 Pendant la cérémonie officielle, l'hymne national sera joué



PROGRAMME DU CHAMPIONNAT MÉDITERRANÉEN DE SAMBO 2024

Vendredi Soir 14 juin 2024

- 17h – 18h30 : Accueil des délégations, accréditation et enregistrement
- 18h30 – 19h30 : Pesées officielles toutes catégories, tirage au sort

Samedi 15 juin 2024

- 8h00 : Ouverture du Gymnase Vallier, 90 bd Boisson, 13004 Marseille
- 8h30 – 9h00 : Pesée de rattrapage pour les délégations en retard
- 9h30 : Cérémonie d'ouverture
- 10h00 : Début de la compétition
- 19h00 : Cérémonie de clôture et remerciements

Dimanche 16 juin 2024

Beach sambo (Plage du Prado)

- 9h00 : Réunion des arbitres (voir règlement)
- 9h30 : Début de la compétition
- 17h00 : Fin de la compétition

Les formulaires d'inscription remplis et signés par vous-même ou le secrétaire de votre club doivent être envoyés à notre organisation aux adresses électroniques suivantes :

csns.events@gmail.com et csns.secretariat.general@gmail.com

La date limite d'inscription est fixée au 26 mai 2024 à 23h59.